

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie I: Éléments obligatoires</b>	I.1 Numéro du document <b>FR-BIO-09.250-0082730.2024.002</b>			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom <b>DOUAR DEN</b> Adresse <b>ZA DU RUELOU 22480 Saint-Nicolas-du-Pélem</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité <b>CERTIPAQ BIO (FR-BIO-09)</b> Adresse <b>77 impasse Jean-Mouillade , 85000, La Roche-sur-Yon</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation</li> <li>• Distribution / Mise sur le marché</li> <li>• Stockage</li> <li>• Importation</li> </ul>					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production <ul style="list-style-type: none"> <li>• (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production:  <ul style="list-style-type: none"> <li>- production biologique, sauf durant la période de conversion</li> <li>- production durant la période de conversion</li> </ul> </li> <li>• (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production:  <ul style="list-style-type: none"> <li>- production de produits biologiques</li> </ul> </li> </ul>					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date <b>26 novembre 2024 12:47:12 +01 (Europe/Luxembourg)</b> Nom et signature <b>CERTIPAQ BIO</b> Lieu <b>La Roche-sur-Yon (FR)</b>			I.8 Validité Certificat valable du <b>26/11/2024</b> au <b>31/03/2026</b>		

# Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits		
	Nom du produit		Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Commerce de détail de fleurs, plantes et graines		Biologique
	Commerce de détail de fleurs, plantes et graines : Plants de pommes de terre		Biologique
	Commerce de détail de fruits et légumes frais		Biologique
	Commerce de détail de fruits et légumes frais		En conversion
	Commerce de gros de fruits et légumes frais		Biologique
	Commerce de gros de fruits et légumes frais		En conversion
	Commerce de gros de fruits et légumes frais : Endives Racines (Chicons)		Biologique
	Commerce de gros de fruits et légumes frais : Légumes		Biologique
Commerce de gros de fruits et légumes frais : Prestation de stockage, calibrage, conditionnement et étiquetage		Biologique	
Fruits et légumes conditionnés ou préparés : Légumes découpés/rapés, conditionnés et mis sous vide		Biologique	
Pommes de terre conditionnés ou préparés		Biologique	
Service de préparation des récoltes pour commercialisation : Prestation de stockage, conditionnement et Etiquetage		Biologique	
II.2 Quantité de produits			
II.3 Informations sur les terres			
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs			
Adresse ou géolocalisation		Activité	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5
Site Principal - ZA DU RUELLOU - 22480 SAINT NICOLAS DU PELEM		Préparation	Préparateur
site de stockage, calibrage et tri de plants de pommes de terre 56300 PONTIVY - 1 Rue Charles Tellier - 56300 PONTIVY		Préparation	Préparateur
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées			
Activité		Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5	
Préparation	Commerce de détail de fleurs, plantes et graines Commerce de détail de fruits et légumes frais Commerce de gros de fruits et légumes frais Fruits et légumes conditionnés ou préparés Pommes de terre conditionnés ou préparés Service de préparation des récoltes pour commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une activité ou d'activités pour son compte propre</li> <li>• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</li> </ul>	
Distribution / Mise sur le marché	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une activité ou d'activités pour son compte propre</li> </ul>	
Stockage	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une activité ou d'activités pour son compte propre</li> </ul>	
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848			
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant			
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848			
Nom de l'organisme d'accréditation		COFRAC	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation		<a href="https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0544.pdf">https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0544.pdf</a>	

<b>Partie II: Éléments facultatifs spécifiques</b>	II.9 Autres informations
--	--------------------------

DÉLIVRÉ